

Plantation d'arbres

Pour le maintien des paysages bocagers de l'Orne

PROLONGEE
Jusqu'au
31
JUILLET
2024

Commande groupée de plants d'ARBRES et d'arbustes

Passez commande avant le 31 juillet 2024
et bénéficiez d'un tarif préférentiel

BON DE COMMANDE DISPONIBLE :

- > dans les mairies de la Communauté de communes des Pays de L'Aigle
- > auprès de votre antenne Chambre d'agriculture
- > auprès de la Communauté de communes des Pays de L'Aigle
- > sur le site internet de la Chambre d'agriculture : www.normandie.chambres-agriculture.fr
(rubrique Territoire > Préserver la biodiversité > Haies > Commande groupée d'arbres et d'arbustes)

Crédit photo : Patrick Forget / Commune de Moulins la Marche



PAYS DE
L'AIGLE

Aide à la plantation de
5 000 arbres pour rénover
le bocage

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*